

Inter SR

Intra CL



Public

CCD caf et GC caf des
opérateurs sociaux en AS

Pré-requis

Exercer une fonction de
CCD ou GC des
opérateurs sociaux et
avoir déjà été confronté à
un projet de création
d'équipement social, dans
un contexte public ou non
(niveau
approfondissement de
prise de poste).

Modalités pratiques

2 jours
Possibilité ajouter 1
module optionnel d'1 jour
de pratique
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Inter-Sessions Régionales
Chantiers locaux
Présentiel
Formations

Tarifs

Accompagner un projet d'équipement social dans un contexte public - Expérimentation/Nouveauté 2025

MAJ : Mercredi 12 août 2026

Objectif professionnel

Connaître les enjeux des institutions publiques dans le déploiement
d'équipements sociaux, afin d'assurer un accompagnement adéquat de la
CAF dans le déploiement des prestations de la branche Famille.

Contenu

Introduction : panorama des gestionnaires publics

La réglementation applicable aux institutions publiques :

- Les compétences des institutions publiques ;
- Le cadre de la fonction publique ;
- La place concrète des élus à l'origine du projet ;

L'étude d'opportunité :

- Le contenu minimal de l'étude d'opportunité ;
- Le lien avec le diagnostic de la CTG et de l'Analyse des besoins
sociaux, le cas échéant ;
- Le nécessaire audit de l'offre existante, en quantité comme en qualité
;
- La place de la concertation avec les acteurs et les habitants ;
- Les données et moyens de la CAF pour accompagner l'étude
d'opportunité.

L'étude de faisabilité :

- La localisation et la répartition territoriale ;
- L'investissement initial et la répartition des responsabilités ;
- La capacité et l'amplitude d'ouverture ;
- L'occupation/la fréquentation et le budget prévisionnels ;
- Le mode de réalisation et/ou de gestion.

Les déterminants de la prise de décision publique :

- La comitologie au service du projet : COTECH/COPIL ;
- Le rôle des agents auprès des élus ;

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

8 à 15 agents CAF

Taux de satisfaction

NOUVEAU PROGRAMME

Tarification

390€/stagiaire si 2 jours
585€/stagiaire si ajout du
module optionnel (1 jour
de pratique en + des 2
jours de formation)

Tarif / Coût stagiaire

- Les instances de décision officielles ou non au sein des institutions publiques.

Le cadre particulier de l'externalisation de la gestion :

- Le lien particulier avec les associations ;
- Les contraintes de la commande publique.

La place de la CAF et l'impact sur la CTG :

- La mise à disposition de données sur le territoire ;
- Le rôle de la CTG en amont et en aval du projet ;
- L'incitation à la recherche de co-financements ;
- L'alerte sur les coûts de fonctionnement ;
- La posture de neutralité, au service du projet de la branche Famille.

Méthodes mobilisées

La formation intègre des cas pratiques et exemples tirés d'expériences récentes d'accompagnement ou d'étude de faisabilité/opportunité ou issus de l'expérience des apprenants eux-mêmes.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous



transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
